Fonds Réactif Régional pour la région du Nord-Ouest

|  |  |
| --- | --- |
| Clôture de l’appel à manifestation d’intérêt  | 01/12/2024  |

1. Le projet ROSE

Appuyé par l’Union européenne et mis en œuvre par un consortium formé par Oxfam, Avocats sans frontières (ASF), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES). Le projet Renforcement de la société civile émergente (ROSE) veut contribuer à la consolidation des processus de gouvernance dans la société tunisienne, à travers la consolidation du rôle de la société civile comme un acteur contribuant à la construction de l’Etat de droit et comme acteur de développement du pays.

1. Objectifs du fonds réactif du projet ROSE
* Permettre à la société civile des gouvernorats de Béja, Jendouba, Kef et Silianade réagir aux défis prioritaires de leur région.
* Renforcer la résilience de la société civile tunisienne vis-à-vis des défis relatifs auxthématiques prioritaires de la région.
* Améliorer les capacités d'adaptation de la société civile en appuyant desréponses alternatives au contexte notamment au niveau régional et local.
* Encourager l'apprentissage continu, le partage des connaissances et ladocumentation des bonnes pratiques pour une meilleure capitalisation desexpériences et une diffusion des leçons apprises à l'échelle locale, régionale.
* Contribuer à l'autonomisation des acteurs de la société civile locale en renforçantleurs compétences, leurs capacités organisationnelles et leur résilienceinstitutionnelle pour une action durable et pérenne face aux défis futurs de larégion.
* Offrir aux associations l’opportunité de remédier à des situations internes de non-conformité juridique et légale en les appuyant dans la proposition de réponses àdes anomalies identifiées par le biais de l’élaboration d’un auto-diagnostic deconformité mis à disposition par le projet ROSE.
1. Financement et durée du soutien

Le projet ROSE se réserve le droit d’éventuellement octroyer une subvention au-delà ou en deçà des seuils minimum et maximum présentés dans cet appel.

|  |  |
| --- | --- |
| Budget par initiative  | De 7.000 € à 15.000 €  |
| Durée de l’initiative | De1 à 5 mois |
| Lieu de mise en œuvre | Les gouvernorats de Béja, Jendouba, Kef et Siliana  |
| Nombre de candidatures retenues | 05 candidatures |

1. **Modalités de soumission**

Se rendre sur l’appel à candidature et remplir [le formulaire en ligne](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=VWYsxKC9dUGQurbkjKzVYcpZtA858cJPgiwxa5wlqiNUOERUNjM3M1pTUUswU1JRNEhRN1VTMUVKNi4u)

* Les demandeurs ont le choix, pour effectuer leur demande, d’utiliser soit la langue arabe, soit la langue française.
* Les demandeurs doivent s’assurer que le formulaire est complet. Les demandes incomplètes ne seront pas considérées.
* Un formulaire hors ligne et des instructions seront disponibles pour orienter les soumissionnaires.

Toute candidature non soumise via le formulaire en ligne ne sera pas considérée

1. Info sessions
* en Ligne : Rejoignez notre session d'information en ligne le 15 novembre 2024 à 14h00. Inscrivez-vous ici:

<https://us06web.zoom.us/meeting/register/tZUoc-6gpz0jHdM8ZtUpyExw72lYyRpFO2x1>

* En présentiel : le 19/11/2024 Dans les locaux de l’association Rayhana pour Femmes de Jendouba
1. Téléchargez les lignes directrices ici :
* [Lignes directrices en arabe](https://oxfam.box.com/s/v5omkrinw1wy52yd657qqx0guexci72i)
* [Lignes directrices en français](https://oxfam.box.com/s/gspbp7zjkgqtwijxtj39yy3mqvmv0qg7)

Critères d'éligibilité

Cet appel à manifestation s'adresse aux organisations, coalitions ou réseaux formels de la société civile, ainsi qu'aux coalitions, réseaux ou mouvements informels qui répondent aux critères suivants :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Critères | Documents à présenter  |
| 1 | Être une organisation de la société civile à but non-lucratif légalement constituée conformément aux dispositions du décret-loi 2011- 88 portant organisation des associations | * Matricule fiscale.
* Publication au JORT
* Le Registre National des Entreprises : RNE (loi n°2018-52)
 |
| 2 | Être établi en Tunisie, dont son siège social et ses interventions sont principalement basées dans les gouvernorats cibles (Béja, Jendouba, Kef et Siliana) |
| 3 | Habilité de recevoir et de gérer des fonds | * Compte bancaire courant au nom de l’entité postulante à travers la soumission d’un relevé d’identité bancaire (RIB)
* Le dernier rapport financier / d’audit approuvé par l’assemblée générale.
 |
| 4 | Mission | * L’OSC doit avoir dans ses missions principales mentionnées dans son statuts, l’objectif de mener des actions dans l'une des thématiques prioritaires identifiées dans les gouvernorats de Béja, Jendouba, Kef et Siliana
 |
| 5 | Siège social - Interventions | * Le siège social et les interventions de l'OSC doivent être principalement localisés dans les gouvernorats cibles (Béja, Jendouba, Kef et Siliana).
 |
| 6 | Être une organisation non confessionnelle et non partisane | * Le statut
* Tout document ou site pouvant faire valoir le critère (sites internet et médias sociaux etc.)
 |
| 7 | Ne pas être visé par une mesure restrictive de la part de l’Union Européenne ([www.sanctionsmap.eu](http://www.sanctionsmap.eu))  | * Déclaration sur l’honneur signée par le/la représentant/e légal/e de l’association/coalition/réseau.
 |
| 8 | Ne pas être dans une des situations d’exclusion définie par l’Union Européenne (PRAG juillet 2019 - 2.6.10.1.1) |
| 9 | Ne pas avoir reçu, individuellement, un montant total de subvention supérieur à 120.000 € à travers les Fonds du Mécanisme de Financement du projet ROSE.  |

* ***Les coalitions, réseaux ou mouvements informels peuvent postuler à travers une organisation marraine répondant aux critères d’éligibilité.***